



CONCIERGE, CLASSE II

Le Centre de services scolaire de l'Estuaire est en recrutement pour les emplois suivants :

- **Un poste régulier à temps plein volant – Secteur Baie-Comeau et périphéries**
Concours n° 53-2024-2025-013 – 2^e affichage
Lieu de travail : La personne retenue sera affectée selon les besoins dans les établissements du secteur de Baie-Comeau et des périphéries et pourrait être appelée à faire du remplacement dans d'autres corps d'emplois d'entretien.
Horaire : Garantie de 38,75 heures/semaine, de jour, de soir ou de fin de semaine (horaire variable selon l'affectation)
Particularité : Selon l'affectation, le traitement pourrait être plus élevé et une prime de soir pourrait s'appliquer.
- **Un poste régulier à temps partiel à l'école La Marée (bureaux de la municipalité)**
Concours n° 53-2024-2025-015 – 2^e affichage
Lieu de travail : 380, rue Granier à Pointe-Lebel
Horaire : 8 heures/semaine, du lundi au jeudi de 16 h 45 à 18 h 15 et le vendredi de 13 h à 15 h
- **Un poste régulier à temps partiel au Centre de formation professionnelle de l'Estuaire**
Concours n° 53-2024-2025-024 – 2^e affichage
Lieu de travail : Pavillon André-Jacob, 570, boulevard Blanche à Baie-Comeau
Horaire : 25 heures par semaine, du lundi au vendredi de 15 h 45 à 20 h 45
Particularité : Une prime de soir de 0,82 \$/heure s'ajoute au taux horaire.
- **Un poste régulier à temps partiel au centre administratif**
Concours n° 53-2024-2025-051 – 2^e affichage
Lieu de travail : 620, rue Jalbert à Baie-Comeau
Horaire : 16,25 heures par semaine, du lundi au vendredi de 15 h à 18 h 15
Particularité : Une prime de soir de 0,82 \$/heure s'ajoute au taux horaire.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution de l'ensemble des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique d'un établissement d'enseignement ou d'un bâtiment, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale de moins de 9 275 m².

Ce rôle comporte également l'organisation et l'exécution de tels travaux, leur coordination et leur surveillance lorsqu'ils sont effectués avec ou par d'autres personnes salariées.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois doit assurer la propreté des lieux. À ce titre, elle organise et exécute des travaux d'entretien ménager en accomplissant des tâches d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II, selon la planification établie en collaboration avec son supérieur; elle s'assure que les appareils et les équipements d'entretien sont maintenus en bon état.

Elle doit assurer le bon état du bâtiment et de ses équipements. Elle inspecte et vérifie les systèmes d'éclairage, de chauffage et de ventilation; elle veille au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécanicienne ou de mécanicien de machines fixes. Elle fait ou s'assure de l'entretien préventif requis; elle fait les réparations mineures ou temporaires; elle signale les bris et voit à ce que les travaux de réparation soient réalisés; elle effectue le suivi des travaux exécutés par des ouvrières ou ouvriers spécialisés ou non spécialisés. Elle répare les portes, les fenêtres et le mobilier; elle peut procéder à l'assemblage et à l'installation de matériel.

Elle prend tous les moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie; dans certains cas

spécifiques et selon les besoins, elle contrôle les entrées et les sorties des visiteurs, des élèves et du personnel. Selon la demande, elle voit à la préparation des locaux et des salles.

Conformément à la procédure établie, elle commande ou achète le matériel, les produits et les équipements requis par les travaux d'entretien; elle en tient l'inventaire; elle s'assure du respect des normes d'utilisation, d'entreposage et d'élimination sécuritaire des produits.

Elle formule des suggestions et des recommandations concernant les produits, le matériel, l'équipement ainsi que les méthodes de travail.

Elle peut être appelée à coordonner, superviser et surveiller les travaux effectués par d'autres personnes salariées non spécialisées.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels requis pour l'exécution de son travail.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Avoir trois (3) années d'expérience pertinente;
- Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme;
- Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

CONDITIONS

- Selon la convention collective et l'entente locale en vigueur;
- Traitement : 24,62 \$/heure
- Entrée en fonction : Immédiate.

POUR POSTULER

Au plus tard le 9 août 2024, les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae*, en indiquant le numéro de concours, de l'une des façons suivantes :

- Par courriel : rh@cssestuaire.gouv.qc.ca
- Par la poste : Centre de services scolaire de l'Estuaire
Service des ressources humaines
620, rue Jalbert
Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8

Les personnes qui ne sont pas déjà à l'emploi du Centre de services scolaire de l'Estuaire devront également joindre des copies des documents suivants : diplômes et relevés de notes ou évaluation comparative des études effectuées hors du Québec.

*Les personnes qui détiennent déjà un emploi de cette classe d'emploi au Centre de services scolaire de l'Estuaire pourront simplement envoyer un courriel d'intérêt.